

## ✿ Membres actifs

✿ être détenteur du titre de psychologue (conformément aux dispositions légales du pays de rattachement)  
✿ et pratiquer (recherche, intervention, formation...) pour le compte et/ou dans l'intérêt des agents des services d'incendie et de secours d'urgences et assimilables.

## ✿ Correspondants

Psychologues, étudiants ou autres personnes portant un intérêt éclairé sur les questions posées par les objectifs de l'association, sans pour autant remplir les deux conditions d'accès au cadre de membre actif.

## ✿ Membres institutionnels

Organismes, institutions, associations, entreprises ou personnes morales désirant contribuer au développement des activités de l'association ou que l'association considère comme partenaires privilégiés et incontournables.

## Conseil d'administration 2011-2014

Président fondateur et administrateur  
**Erik DE SOIR**

Président  
**Sylvain GOUJARD**  
1<sup>st</sup> Vice présidente

**Laurence AUVERT**  
2<sup>sd</sup> Vice président

**Miguel TELO DE ARRIAGA**  
Secrétaire général

**Pascal PEREZ GUERTAULT**  
Secrétaire adjointe

**Marie-Laure SOUCARRE**  
Trésorière principale

**Valérie VERLINE**  
Contrôleur aux comptes

**Alain ZANGER**  
Administratrices

**Pauline MARIEN**

**Janny VAN LIEMPD**

**Ingrid SEURE**

**contact@aensp.eu**  
**AEPSP - EAFRP**  
**6, rue des fauvelles**  
**F-95200 Sarcelles**  
**France**

**AEPSP-EAFRP**  
**Civil security & psychology network**



**ASSOCIATION EUROPEENNE  
DES PSYCHOLOGUES  
SAPEURS-POMPIERS**

ASSOCIATION DE DROIT FRANÇAIS - LOI 1901  
N° SIREN 493 768 857

Siege social : 32 rue Bréguet 75011 Paris  
Fondée les 4 et 5 juillet 2003, à l'initiative d'Erik De Soir (Ecole Royale Militaire de Bruxelles),  
déclarée à la Préfecture de Police de Paris, le 19 janvier 2006 sous le n° 1574,  
publiée au journal officiel de la république française du 25 février 2006  
déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 42135 75, ne valant pas  
agrément de l'Etat.

Objet : promouvoir la recherche, la pratique et l'enseignement de la psychologie dans les cadres professionnels dits de « sécurité civile », dans la perspective d'une prise en compte optimale des facteurs humains.

## ✿ L'A.E.P.S.P. vise :

- ✿ la représentation et la reconnaissance de l'action des psychologues intervenant auprès des sapeurs-pompiers, marins pompiers et assimilables, à l'égard des instances locales, nationales et internationales ;
- ✿ le soutien collégial et confraternel entre pairs, au long court et en contexte opérationnel ;
- ✿ l'incitation et la facilitation des échanges entre les différentes pratiques de psychologie appliquée (clinique, sociale, du développement, du travail, cognitive, ergonomique...).

## ✿ Rôles principaux :

- ✿ La préservation de la santé psychologique et le soutien psychosocial aux intervenants des services d'incendie et de secours d'urgence ;
- ✿ la prévention en matière de stress opérationnel et organisationnel ;
- ✿ la compréhension et la réduction des enjeux psychologiques en œuvre dans tous les aspects de l'activité de travail des sauveteurs secouristes pompiers ;
- ✿ l'optimisation des conditions de travail mental, visant l'amélioration du service rendu au bénéfice des populations et la facilitation organisationnelle des secours.

## ✿ Attributions et moyens d'action

- ✿ Proposition de service et d'intervention de terrain, auprès des institutions étatiques civiles ou militaires, des Organisations Non Gouvernementales et associations ;
- ✿ Organisation de manifestations scientifiques et professionnelles, de même que le cas échéant, l'appui à l'organisation de telles activités par d'autres organismes ;
- ✿ Diffusion de travaux et d'informations utiles au développement des compétences et des pratiques ;
- ✿ Journées de formation continue et rencontres favorisant le soutien collégial ;
- ✿ Mise en place d'initiatives spécifiques.